

**Présentation du dispositif de mutuelle santé
communale**

Ma Commune Ma Santé

Une solution collective pour la santé des habitants

CONTEXTE ET ENJEUX

47% des Français renoncent aux soins pour raisons financières. Face à ce constat alarmant, l'accès aux soins et leur accessibilité financière représentent un défi majeur pour nos communes et leurs habitants.

Source : www.fhf.fr



QU'EST -CE QUE MA COMMUNE MA SANTÉ ?

Ma Commune Ma santé est une réponse à la volonté des CCAS et des élus locaux d'aider à l'acquisition d'une mutuelle santé et de lutter contre le renoncement à une couverture santé convenable.

L'offre « Ma Commune Ma Santé » répond à tous les critères légaux et réglementaires (contrats responsables, CCS, droit des assurances)

Ma Commune Ma Santé est un dispositif « clé en main » qui laisse le libre choix aux administrés

Aucun investissement pour la commune, aucun engagement contractuel pour les élus.



Association ACTIOM

« Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat »

Association d'assurés loi 1901 depuis Mai 2014

LES BÉNÉFICES DU DISPOSITIF

Couverture Santé Améliorée

Tous les habitants et les agents de la commune accèdent à une protection santé complète et adaptée à leurs besoins, réduisant les renoncements aux soins.

Large choix de formules et partenaires

Nous proposons différentes formules grâce à nos nombreux partenaires. La mutuelle de Bagneaux propose un tarif unique au plus de 60 ans. Tarif couple et famille.

Soutien aux Plus Vulnérables

Les populations fragiles bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un accès facilité à l'information (CSS).



FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Le dispositif **Ma Commune Ma Santé** repose sur un principe simple : mutualiser les ressources à l'échelle communale pour offrir une couverture santé avantageuse à tous les habitants.

Actionom accompagne les collectivités partenaires dans l'ouverture de permanences locales. Vos administrés peuvent y rencontrer des conseillers dédiés, pour identifier avec eux **la mutuelle adaptée à leurs besoins !**

01

**Analyse de la situation
et du contrat existant**

02

**Calcul des tarifs auprès
des partenaires
santé**

03

**Accompagnement dans
les procédures
de résiliation/adhésion**

QUI EST CONCERNÉ PAR LE DISPOSITIF ?

- Retraités
- Salariés en fin de portabilité
- Chômeurs
- Travailleurs non salariés
- Artisans/Commerçants
- Agriculteurs
- Professions libérales
- Intérimaires
- Jeunes
- Étudiants
- Invalides
- Personnes sous tutelle
- Personnes en fin de droits CSS

**Pour les agents publics et territoriaux
contrats labellisés**





OFFRE EHPAD

- **Contrat responsable (100 % Santé) sans reste à charge en optique, dentaire et audiologie**
- **Tarifs 35 à 50 % moins chers qu'une complémentaire santé seniors du marché**
- **Garanties adaptées aux besoins des résidents en établissements pour adultes dépendants**
- **5 formules complètes au choix pour répondre à tous les besoins**
- **4 tranches tarifaires par âge : moins de 60 ans / 60-69 ans / 70-79 ans / 80 ans et plus**



VOUS VENEZ NOUS VOIR

Prenez rdv auprès de

Afin que notre rendez-vous lors de la permanence soit le plus efficace possible, n'oubliez pas de ramener

- **votre tableau de garanties**
- **votre dernier avis d'échéance**
- **votre avis d'imposition si vous pensez pouvoir bénéficier de la CCS**

CONTACTEZ -NOUS

Construisons ensemble une santé accessible à tous dans
notre commune.



macommunemasante911@gmail.com



Service Santé Communale, Mairie

